

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEL-CENSOIR

DU 30 MAI 2013

Etaient présents : M. BOHAIN, Maire

M. CHARRAULT, M. GUILBERT, M. REVIRON, Adjoints

M. DROUARD, M. DEMANCHE, Mme BOSTYN, M. AUCAMUS, Mme IENZER,

M. POLY, M. JOVET, Mme DEBRAND, Conseillers

Absents excusés : Mme BERNARD, procuration à M. BOHAIN

M. DE LA GRAVIÈRE, procuration à M. CHARRAULT

M. Poly précise qu'il aurait souhaité que l'on mentionne dans le compte rendu du 15 avril 2013 qu'il a voté contre les budgets primitifs 2013 de la commune, du CCAS, de l'eau et de l'assainissement, comme M. Jovet.

## **1. CAMPING**

Le Conseil Municipal décide de ne pas facturer le loyer de mai 2013 à la gérante du camping, en raison des mauvaises conditions météorologiques (terrain inondé).

## **2. FOURRIÈRE ANIMALE : ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES**

La commune de Châtel-Censoir accepte l'adhésion de la commune d'Etivey au 24 septembre 2012, ainsi que celle de la Communauté de communes de Cœur de Puisaye au 1<sup>er</sup> avril 2013 au Syndicat Mixte de la Fourrière Animale du Centre Yonne.

## **3. COURS DE NATATION 2013**

Les élus acceptent de prendre en charge les frais du maître-nageur Mme Roy pour 12 heures de natation pour les élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Les cours auront lieu dans la piscine du VVF.

## **4. OUVERTURE POINT INFORMATIONS TOURISME**

L'assemblée délibérante accepte d'engager Mme Cador du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2013 afin d'accueillir les touristes au Point Informations ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

## **5. NOMBRE ET REPARTITION DES DELEGUES DE LA FUTURE COMMUNAUTE**

A 9 voix pour (M. Bohain, Mme Bernard, M. Drouard, M. Demanche, Mme Bostyn, Mme Ienzer, M. Poly, M. Jovet, Mme Debrand), et 5 abstentions (M. Charrault, M. Guilbert, M. Reviron M. Aucamus, M. De la Gravière), les élus optent pour le nombre total de 69 délégués qui représenteront la future communauté ; la commune de Châtel-Censoir sera représentée par 2 délégués. M. Demanche demande que la répartition des sièges soit faite selon la démographie des communes.

## **6. DEVIS REALISATION DE TRANCHEES**

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Cintract pour la réalisation de tranchée de fondation et de nivellement au bord du rû de Chamoux pour un montant de 2344,16 €.

## **7. CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION**

Les élus décident de confier au bureau Veritas la mission SPS pour le centre de première intervention, ainsi que le contrôle technique.

Le coût du contrôle technique s'élève à environ : 2500,00 € HT

Le coût de la mission SPS : s'élève à environ 1500,00 € HT

## **8. COURRIERS DIVERS**

### **Courrier de M. Jovet**

M. Jovet présente des propositions concernant l'installation du docteur Moldoveanu. M. Poly fait part du désarroi du médecin, étant donné que le bail du Pôle Santé n'est pas encore établi. Il souhaite une concertation dans les plus brefs délais entre les donneurs d'ordre (CCV, Mairie et Médecin), afin de régulariser cette situation et la pérenniser pour que notre médecin puisse travailler sereinement. M. Poly demande à être présent lors de cette réunion si personne ne s'y oppose.

### **Courrier de M. Aucamus, Président de l'Amicale Pétanque**

M. Aucamus formule une demande d'extension du terrain de boules (accueil des championnats).

### **Courrier Mlle Gillotin**

Mlle Gillotin, étudiante d'un DUT Technique de Commercialisation sollicite une aide financière de la commune afin de pouvoir partir aux Etats-Unis pour approfondir ses connaissances en marketing et en langue anglaise. A l'unanimité, les élus décident de ne pas subventionner ce voyage.

### **9. DIVERS**

M. Jovet demande que l'on interdise le stationnement des véhicules devant le Point Informations Tourisme, mais qu'on laisse l'accès au garage (loué avec le logement à Mme Durot).